

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 21/2024 du 21 mai 2024

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA MARBRERIE
GUILLARD BOURDIN POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 12 CASES DE COLUMBARIUM ET DE 2 BANCS
DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DU SITE CINERAIRE AU CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 08 septembre 2023 (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune (www.mohon.fr) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1er juillet 2022,

Considérant qu'il convient de procéder à l'achat de 12 cases de columbarium et de 2 bancs pour l'extension du site cinéraire au cimetière communal,

Vu les propositions de la Marbrerie Guillard Bourdin de Josselin en date du 19 mars 2024 et du 17 mai 2024,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de fournitures avec la Marbrerie GUILLARD BOURDIN de Josselin (56) pour l'achat de 12 cases de columbarium et de 2 bancs pour le site cinéraire du cimetière communal. Le coût s'élève à 16 253.14 € HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet www.mohon.fr Date de mise en ligne : 21 mai 2024

Fait à Mohon le 21 mai 2024

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

